

REPUBLIQUE DU BENIN  
.....

MINISTERE CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS  
.....

CENTRE DE PROMOTION DE LA SOCIETE CIVILE  
.....

***PREMIERE EDITION DE LA JOURNEE NATIONALE DES  
ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE***

*(Cotonou, du 20 au 24 octobre 2008)*

***RAPPORT GENERAL***

***Octobre 2008***

## **INTRODUCTION**

Le sens de la société civile a toujours été très controversé dans le monde. Au Bénin, la clarification du concept a conduit au dégagement de sept composants que sont :

- Les confessions religieuses ;
- Les ONG ;
- Les syndicats ;
- Les médias ;
- Les organisations socioprofessionnelles ;
- La chefferie traditionnelle ;
- Les associations.

Ces diverses organisations poursuivent divers buts selon leurs propriétés et domaines d'intervention. Mais il apparaît toujours un objectif essentiel qui fait aujourd'hui de la société civile un acteur incontournable de notre société. Il s'agit de la réduction de la pauvreté par le relais de l'Etat dans certains domaines qui échappent à sa politique. Ainsi, la société civile loin de se contenter d'un rôle d'observateur ou d'un simple groupe de pression, attire l'attention de l'Etat sur les défaillances de sa politique et joue surtout un rôle d'acteur de développement à la base qui œuvre au quotidien pour le bien être social et le développement durable.

Conscient de l'utilité indéniable de la société civile et des conséquences néfastes que pourrait engendrer sa léthargie sur la vie socio économique de notre pays, l'Etat béninois a créé le Centre de Promotion de la Société Civile (CPSC), qui est structure autonome ayant pour principale mission de promouvoir les Organisations de la Société Civile en vue de leur participation efficace et efficiente au développement durable.

L'ambition de réussir la mission qui lui est assignée a conduit le CPSC à initier plusieurs activités dont les Journées des Organisations de la Société Civile (JOSC). Par cette activité, le centre vise le renforcement de capacité, la visibilité des actions des OSC et la création d'un creuset de réflexion et d'apport de solutions aux maux qui minent la société civile Béninoise. La première édition a été expérimentée à Parakou et la deuxième au hall des arts de Cotonou du 12 au 17 novembre 2007. En adoptant le compte rendu de cette deuxième édition des JOSC en conseil des ministres, le Gouvernement a décidé de pérenniser l'évènement. Ainsi, le 20 octobre de chaque année a été institué Journée Nationale des Organisations de la Société Civile.

C'est dans cet optique que le lundi 20 octobre 2008, notre pays le Bénin a célébré la première édition de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile. Les manifestations de cette première édition se sont déroulées au stade de l'amitié de Kouhounou à Cotonou, du 20 au 24 octobre 2008 autour du thème : « **Les Organisations de la Société Civile béninoise dans la dynamique de la gouvernance concertée** »

L'organisation de cette première édition de la journée nationale des OSC vise plusieurs objectifs à savoir :

- rendre plus visibles les actions des Organisations de la Société Civile (OSC) sur le terrain ;
- inciter les Organisations de la Société Civile au professionnalisme et à la spécialisation ;
- faciliter les échanges d'informations et la concertation entre les Organisations de la Société Civile et les autres acteurs à la base.

Plusieurs étapes ont marqué ces journées à savoir :

- la cérémonie d'ouverture officielle
- les activités proprement dites ;
- la cérémonie de clôture officielle.

## **I – LA CEREMONIE D’OUVERTURE OFFICIELLE**

La cérémonie d’ouverture de la première édition de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile s’est déroulée le lundi 20 octobre 2008 dans la salle de conférence du stade de l’amitié de Cotonou et a enregistré la présence de plusieurs personnalités au nombre desquelles :

- le Docteur Jean-Alexandre HOUNTONDI, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, Porte Parole du Gouvernement (MCRI-PPG) ;
- le Président du Conseil Economique et Social ;
- le Haut Commissaire à la Gouvernance Concertée ;
- le Président et les membres du Conseil d’Administration du CPSC ;
- le Directeur Exécutif du Centre de Promotion de la Société Civile
- les autorités du Ministère Chargé des Relations avec les Institutions ;
- les Directeurs Départementaux Chargés des Relations avec les Institutions
- les chefs religieux et têtes couronnées ;
- les responsables du CPSC ;
- les responsables des Collectifs d’OSC ;
- les responsables des Point Focaux du CPSC ;
- les responsables des fédérations et réseaux d’OSC ;
- les responsables d’OSC ;
- les Notables.

Cinq allocutions ont marqué la cérémonie d’ouverture officielle à savoir :

- le mot de bienvenue du Directeur Exécutif du Centre de Promotion de la Société Civile ;
- l’allocution du représentant des OSC ;
- le discours du Président du Conseil d’Administration du CPSC ;

- l'allocution du Président du Conseil Economique et Social ;
- le discours d'ouverture officielle du Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement.

Dans son mot de bienvenue, le Directeur du CPSC a exprimé toute sa reconnaissance à son excellence Monsieur le Président, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour toutes les décisions que son Gouvernement prend en faveur des OSC. Il a ensuite appelé les OSC à remplir leur part du contrat en travaillant au quotidien et sans relâche à plus d'efficacité et d'efficience pour l'émergence d'une société civile forte et crédible.

Le représentant des OSC dans son allocution, a remercié le Gouvernement pour sa décision de consacrer désormais une journée nationale à la société civile. Il a ensuite félicité toutes les personnes qui ont œuvré pour la tenue effective de la première édition de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile avant de rappeler les maux qui minent les organisations de la société civile béninoise et qui entament parfois la crédibilité de leurs actions.

Dans son discours, le président du Conseil d'Administration du CPSC a présenté la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile comme une opportunité offerte par le gouvernement à travers le CPSC pour faciliter les échanges d'expériences entre les Organisations de la Société Civile (OSC) d'une part, mais aussi entre les OSC et les autres acteurs de développement d'autre part. Il a ensuite invité les OSC à se mobiliser derrière cet événement, afin d'en faire un rendez-vous annuel de grande mobilisation sociale.

Le Président du Conseil Economique et Social quand à lui, a exhorté les OSC à plus de professionnalisme et de volonté dans leurs efforts contre la réduction de la pauvreté pour le rayonnement de notre économie.

Enfin, le Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement, dans son discours d'ouverture officielle a annoncé que le gouvernement, en décrétant la célébration chaque année d'une Journée Nationale des Organisations de la Société Civile entend contribuer davantage à la visibilité des actions des OSC, au renforcement de leurs capacités d'intervention, mais aussi à la facilitation de la concertation et des échanges d'informations et d'expériences entre les OSC et les autres acteurs de développement à la base. L'institution de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile, a poursuivi le Ministre, est l'expression, une fois encore renouvelée, de la reconnaissance par le Gouvernement, de la qualité et de la pertinence de la contribution des OSC au renforcement de notre démocratie et à la réduction de la pauvreté. Aussi a-t-il exhorté les acteurs de la société civile à proposer sans relâche, des solutions concrètes et à adopter des positions qui éclairent l'opinion publique et qui incitent à la solidarité.

## **II – LES ACTIVITES PROPREMENT DITES**

Trois activités principales ont meublé la première édition de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile à savoir :

- les séminaires départementaux de formation ;
- les plates-formes d'expression des OSC ;
- les expositions.

### **1- Les séminaires de formation**

Dans le cadre des manifestations de la première édition de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile, le CPSC a organisé des séminaires de formation au profit des OSC. Ces séminaires de formations se sont déroulés dans chacun des 12 départements de notre pays.

L'objectif visé par le CPSC à travers ces formations délocalisées est non seulement de renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile

mais aussi de se rapprocher des organisations intervenant dans des zones difficile d'accès, qui ont besoin de formation, et qui, à cause de leur situation d'enclavement n'en bénéficient souvent pas. C'est pourquoi, ces formations, bien qu'ayant été organisées dans le cadre de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile sont intervenues en phase préparatoire.

Ces séminaires de formation ont été officiellement lancés le 1<sup>er</sup> septembre 2008 à Parakou, dans le département du Borgou et ont pris fin, le jeudi 16 Octobre 2008 à Porto-Novo, dans le département de l'Ouémé. Au total deux cent quarante huit (248) organisations ont été représentées à ces formations, soit :

- vingt huit (28) OSC pour le Borgou,
- vingt six (26) pour l'Alibori,
- cinquante cinq (55) pour l'Atacora
- treize (13) pour la Donga,
- vingt (20) pour le Zou,
- vingt et un (21) pour les collines,
- vingt et un (21) pour l'Atlantique,
- dix (10) pour le littoral,
- vingt et un (21) pour le Ouémé Plateau
- quinze (15) pour le Mono,
- et enfin dix huit (18) participants pour le Couffo.

Deux modules ont été développés au cours de ces formations à savoir :

- Diagnostique Participatif et gestion des projets de développement communautaire ;
- Management et gestion financière des OSC.

Ces thèmes ont été choisis en collaboration avec des responsables d'OSC et ont été largement inspirés des problèmes auxquels sont confrontés au quotidien les OSC dans leurs activités.

Enfin, il est utile de rappeler que ces séminaires de formation délocalisés ont permis au CPSC de dégager les deux meilleurs auditeurs à ces formations et d'assurer la prise en charge intégrale de leur participation aux manifestations de la première édition de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile.

## **2- Les plate-formes d'expression**

Les plate-formes d'expression constituent un plateau d'échanges entre les OSC et les autres acteurs de développement que sont les partenaires au développement et les ministères sectoriels et permettent aux OSC de discuter avec leurs interlocuteurs des questions précises mais aussi des opportunités de collaboration et de partenariat.

Quatre plateformes ont été organisées au cours des manifestations de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile, édition 2008. Les différents thèmes abordés sont :

- La fiscalité des activités des OSC ;
- les opportunités d'activité des OSC avec les ministères sectoriels ;
- la gestion des déchets ménagers dans les villes béninoises ;
- les opportunités de financement des activités des OSC avec les institutions de Micro Finance et les Banques.

### **2-1 Plate forme d'expression des OSC et partenaires sur la fiscalité des OSC au Bénin**

Elle a été organisée le lundi 20 octobre 2008 à la salle de conférence du stade de l'amitié et animée par Messieurs Théodule NOUACHI, Professeur



de Droit publique à la FADESP et Serge KOUDJINAN, Inspecteur des impôts.

*Première édition de la journée nationale des Organisations de la Société Civile.doc*

Au cours des échanges, plusieurs problèmes ont été mis en exergue par les participants. Ils se résument notamment à :

- l'ignorance par nombre d'OSC des impôts et taxes auxquels elles sont assujetties ;
- l'ignorance par l'administration fiscale des textes qui régissent les OSC et leurs activités au Bénin ;
- la mauvaise gouvernance au sein de nombre d'OSC qui ne leur permet pas de bénéficier des avantages et autres possibilités d'exonérations auxquels elles ont droit ;

Au terme du débat les communicateurs ont recommandé aux OSC :

- de rechercher le professionnalisme et la bonne gouvernance au quotidien dans leurs activités et dans le management de leurs organisations respectives ;
- d'aller constamment à la recherche d'informations utiles et du dialogue au niveau de l'administration fiscale au lieu d'opter pour la dissimulation et l'illégalité.

Il a été enfin recommandé au Gouvernement de soutenir le CPSC en vue de l'organisation dans les meilleurs délais, d'un atelier sur la fiscalité des OSC.

## **2-2 Plate forme d'expression des OSC sur les opportunités d'activité des OSC avec les ministères sectoriels**

Le mardi 21 octobre 2008 a eu lieu la deuxième plate forme d'expression des OSC et partenaires.

Sur cinq(05) ministères invités, trois ont répondu à l'appel.

*Première édition de la journée nationale des Organisations de la Société Civile.doc*

Il s'agit du :

- Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN), représenté par Monsieur TOBOULA Modeste, du Secrétariat Général du Ministère ;
- Ministère de l'Agriculture de l'élevage et de la Pêche (MAEP), représenté par Mr ABDOULAYE Mouphtaou de l'ONASA ;
- Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique (MPDEAP), représenté par Mr Hypolite TOGONOU de la Direction des études démographiques de l'INSAE.

Après débats et analyses, plusieurs insuffisances ont été soulevées par rapport au partenariat Etat - OSC dont :

- l'absence d'un système d'informations fiable et le favoritisme dans l'accès à la fourniture de l'information ;
- le déficit d'organisation des OSC qui rend difficile le partenariat entre les ministères et les OSC.
- la tendance de certaines OSC béninoises à croire qu'il est mieux de travailler avec les partenaires au développement qu'avec l'Etat central.

De toutes ces insuffisances, il faut surtout noté que les OSC sont mal orientées et informées dans leurs démarches d'accès aux avantages prévus par l'Etat à leur égard.

Pour résoudre ces insuffisances il a été proposé :

- Une meilleure organisation des OSC tant sur le plan géographique que sectoriel ;
- Une recherche réelle de partenariat Etat/OSC ;

*Première édition de la journée nationale des Organisations de la Société Civile.doc*

**Les OSC ont en outre recommandé au Gouvernement :**

- de mettre en place dans les ministères, un système d'informations fiable qui évite le favoritisme et le copinage dans la fourniture d'informations aux OSC ;
- de veiller à insérer dans les programmes d'appui aux communes, des volets "appuis aux OSC" ;
- de faciliter les initiatives visant une meilleure organisation des OSC sur le plan sectoriel et géographique ;
- de veiller à une implication des OSC dans les Conseils d'Administrations des structures sous tutelle des ministères sectoriels ;
- d'assurer la pérennisation des plates forme d'expression des OSC et partenaires comme creuset permanent de dialogue entre OSC et ministères sectoriels.

**2-3 Plate forme d'expression des OSC et partenaires sur la gestion des déchets ménagers dans les villes du Bénin : cas de la ville de Cotonou.**

Le Directeur des Services Techniques (DST) de la ville de Cotonou, Monsieur Basile GBAGUIDI était le communicateur principal de cette plate forme avec l'aide de Mr Grégoire AGBOTA du PGDSM.

Cette séance a été l'occasion pour les participants de s'informer sur le système de gestion des déchets ménagers à Cotonou. Un système qui selon le communicateur est en trois sections :

- **1<sup>ère</sup> section** : Pré collecte des déchets ménagers dans les maisons par les OSC de pré collecte.

*Première édition de la journée nationale des Organisations de la Société Civile.doc*

- **2<sup>ème</sup> section** : Regroupement des déchets dans les décharges temporaires par les agents collecteurs des OSC;
- **3<sup>ème</sup> section** : Ramassage des déchets au niveau des lieux de décharge temporaire et enfouissement.

Les questions à ce niveau ont tourné autour de plusieurs préoccupations notamment :

- la protection des agents collecteurs ;
- la concertation et les échanges d'expériences entre les communes dans le cadre de la gestion des déchets ménagers ;
- la formation des OSC de pré - collecte ;
- la question de la transformation des déchets au lieu de leur enfouissement.

Après débats, les recommandations ci-après ont été faites par les participants :

- mettre en place au niveau de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), un cadre de concertation et d'échange entre les communes sur la question de la gestion des déchets ménagers dans les communes du Bénin ;
- parvenir à un réel changement de comportement des agents collecteurs afin de les amener à une meilleure utilisation des instruments de travail mis à leur disposition par la mairie ;

- renforcer le système de pré collecte afin d'assurer un abonnement total des ménages.

*Première édition de la journée nationale des Organisations de la Société Civile.doc*

#### **2-4 Plate - forme d'expression sur les opportunités de financement des activités des OSC avec les institutions de Micro Finance et les Banques.**

Etaient attendus à cette séance, la Coopérative pour la promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC) et le Consortium ALAFIA. Mais n'a répondu à l'appel que le Directeur Commercial du CPEC, Mr AFOUDA Téléphore. Pendant près de trois heures, le communicateur a entretenu les OSC présentes, sur l'expérience riche et instructif du CPEC. Il a ensuite présenté les opportunités de financement disponibles au niveau de cette institution pour les OSC et les populations à la base.

Somme toute, les plates formes d'expression ont permis aux OSC de s'enquérir de certaines réalités et pratiques propres aux différents Ministères sectoriels et autres acteurs ayant animé cette activité et à ces derniers de s'informer des difficultés rencontrées par les OSC notamment dans leurs relations avec l'administration publique.

#### **2- Les expositions**

Les expositions organisées dans le cadre de la première édition de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile se sont déroulées au stade de l'amitié de Kouhounou du 20 au 24 octobre 2008. Elles ont réuni vingt huit (28) OSC venues de tous les départements du Bénin. La spécificité des expositions de la présente édition est la prise en charge de deux ressortissants par département, choisis par les Directeurs Départementaux Chargés des

Relations avec les Institutions en collaboration avec les Collectifs Départementaux des OSC.

Chaque structure présente a animé son stand par l'exposition de ses produits et prestations. Ceci a permis au public d'apprécier le génie créateur des OSC qui luttent dans l'ombre pour la réduction de la pauvreté.

*Première édition de la journée nationale des Organisations de la Société Civile.doc*

Les produits et services exposés touchent les secteurs tels que l'agro alimentaire (spaghetti, petits cailloux à base de manioc), l'agriculture, les réalités culturelles traditionnelles, la pharmacopée, la gestion des déchets, la lutte contre les IST/VIH/SIDA, la protection de l'environnement, la prise en charge des orphelins des enfants vulnérables, la promotion des droits de la femme et de l'enfant, la protection de la nature, la sauvegarde des espèces menacées de disparition, l'alphabétisation.

La journée du 20 octobre 2008, premier jour d'exposition a été marquée par la visite officielle du MCRI-PPG, du Président du Conseil Economique et Social, du Haut Commissaire à la Gouvernance Concertée, des Directeurs et Cadres du MCRI et du CPSC et des invités à la cérémonie de lancement officiel. La visite a été animée par les Zangbéto qui, par leurs chants et démonstrations ont attiré une foule de curieux au grand bonheur de nos OSC.

Les autres jours d'exposition, ont été marqués par la visite planifiée par le comité d'organisation, de certaines structures telles que la presse, les ministères sectoriels mais aussi par le marketing et la vente des produits et prestations de chaque exposant aux visiteurs.

Il faut retenir que ces expositions ont permis aux OSC de :

- faire connaître et démontrer la pertinence de leurs actions ;
- faire connaître au grand public la gamme très variée de produits qu'elles créent et des services qu'elles fournissent en vue d'assurer le développement durable et d'éveiller la conscience des populations ;

- renforcer la synergie entre elles-mêmes d'une part, entre elles, l'Etat et les partenaires au développement d'autre part.

Malgré ces acquis, des doléances ont été formulées pour l'amélioration des éditions prochaines.

*Première édition de la journée nationale des Organisations de la Société Civile.doc*

Les OSC ont notamment recommandé au CPSC de :

- prendre les dispositions les plus adaptées pour pérenniser l'événement ;
- Organiser les manifestations de la journée pendant les vacances ou les étendre dans le week-end pour avoir beaucoup de visiteurs ;
- Mobiliser à l'avenir davantage de membres des Institutions et des Organisations Internationales, les Ambassadeurs, les Opérateurs économiques, les Partenaires au développement, les Agents des ministères autour des expositions ;
- Subventionner les produits à exposer pour faciliter l'accès à tous ;
- Organiser sur les lieux d'exposition les différentes Plates formes pour permettre à tous d'y participer.

### **III- LA CLOTURE OFFICIELLE**

#### *a- La cérémonie de clôture officielle*

La cérémonie de la clôture officielle de la première édition de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile s'est déroulée au palais des sports de Kouhounou et a été présidée par le Directeur de Cabinet du Ministère Chargé des Relations avec les Institutions.

Au début de la cérémonie, le Directeur Exécutif du CPSC a présenté le rapport des activités de la journée et ressorti surtout les recommandations et résolutions qui ont été prises pour l'amélioration des éditions prochaines.

Parole fut ensuite accordé au représentant du jury ayant siégé pour la détermination des trois meilleurs exposants. Pour cette édition les trois meilleurs exposants sont respectivement dans l'ordre de mérite :

- l'ONG Nature tropicale
- l'ONG ASPAD
- et la Fondation IFE

*Première édition de la journée nationale des Organisations de la Société Civile.doc*

Aux lauréats, il a été octroyé des trophées et aussi la latitude d'exprimer des besoins dans l'ordre de :

- un million (1 000 000) de francs CFA pour l'ONG Nature tropicale ;
- Sept cent cinquante mille pour l'ONG ASPAD ;
- et cinq cent mille (500 000) pour la Fondation IFE

Les divers besoins qui seront exprimés seront pris en charge par le CPSC.

Après la remise de trophée et de quelques attestations de participation de façon symbolique, Le Haut Commissaire à la Gouvernance Concertée fut invité à prononcer son discours. Il adressa ses félicitations au CPSC pour l'initiative et les sacrifices qui ont été consentis pour la réussite de l'évènement. Il souligna l'importance de la concertation qu'il présenta comme étant un semoir de culture de paix. Aux OSC, il réitéra l'engagement du Haut Commissariat à la Gouvernance Concertée à accompagner la promotion de la société civile pour la facilitation des mécanismes d'échange et de consultation des populations sur leurs aspirations légitimes à un Bénin bien gouverné.

Dans son discours de clôture officielle, Monsieur Honorat ADJOVI, Directeur de Cabinet du Ministère Chargé des Relations avec les Institutions rappela l'importance de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile. Il félicita ensuite les meilleurs exposants et les rassura que les recommandations et résolutions prises seront examinées de très près par le gouvernement en collaboration avec le CPSC pour une amélioration des



éditions prochaines. Il décréta enfin les manifestations de la première édition de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile officiellement close et lança la nuit des OSC.

*Première édition de la journée nationale des Organisations de la Société Civile.doc*

#### *b- La nuit des OSC*

Afin de clôturer en beauté la première édition de la Journée Nationale des OSC, il a été organisé le vendredi 24 octobre 2008, jour de clôture officielle des manifestations de la journée, un dîner spectacle au profit des OSC, dénommé "Nuit des OSC". Ce fut une première dans l'histoire du CPSC. A la suite des manifestations de la clôture officielle, le Directeur de Cabinet du MCRI, représentant du Ministre à la cérémonie prononça son discours de clôture qui donna le top de la "Nuit des OSC". Il s'agit d'un dîner spectacle ayant connu la prestation de plusieurs artistes qui ont offert un spectacle très intéressant aux invités. Selon les participants, l'expérience est une réussite et devrait être réitérée.

### **CONCLUSION**

Le Centre de Promotion de la Société Civile, à travers La 1<sup>ère</sup> édition de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile a pu rendre plus visibles les actions des OSC sur terrain et leur génie créateur, contribuer au renforcement de leurs capacités d'intervention à travers les séminaires de formation, mais aussi faciliter les échanges d'informations et la concertation entre les Organisations de la Société Civile et les autres acteurs à la base. Elle a également servi de creuset d'échange et de loisir entre OSC elles mêmes.

Cependant, il subsiste certaines difficultés au nombre desquelles l'insuffisance des moyens financiers mobilisés pour l'événement. Cette situation

a entamé notamment les actions de communication prévues au cours de l'événement, ce qui a empiété sur la grande mobilisation attendue autour de certaines manifestations. Ceci a également conduit à l'annulation de plusieurs activités prévues, notamment les conférences débat et les visites de sites.

*Première édition de la journée nationale des Organisations de la Société Civile.doc*

Aussi, tirant leçon de l'expérience de 2008 et des attentes des Organisations de la Société Civile pour les prochaines éditions, les participants ont suggéré les mesures suivantes :

- Dégager du budget national des ressources plus consistantes pour assurer la réussite de cette activité ;
- Assurer une préparation de terrain au moins 6 mois avant le démarrage des JOSCS ;
- Assurer la plus grande mobilisation des OSC autour des JOSCS ;
- Assurer un suivi rigoureux des conclusions des JOSCS pour pérenniser les acquis.
- Constituer juste après le bilan de la première édition, une commission chargée de réfléchir aux propositions ci-dessus, d'étudier les conditions d'organisation et de la deuxième édition (2009) de la Journée Nationale des Organisations de la Société Civile et de ressortir les méthodes à mettre en œuvre pour sa réussite.